

CENTRE FRANCO-ÉGYPTIEN
D'ÉTUDE DES TEMPLES DE
KARNAK
LOUQSOR (ÉGYPTE)
USR 3172 du Cnrs



المركز المصري الفرنسي
لدراسة معابد الكرنك
الاقصر (مصر)

Extrait des *Cahiers de Karnak* 8, 1985.

*Avec l'aimable autorisation de Éditions Recherche sur les Civilisations (Adpf/MAEE).
Courtesy of Éditions Recherche sur les Civilisations (Adpf/MAEE)*



À PROPOS DU PYLÔNE DU TEMPLE D'OPET À KARNAK

Michel AZIM

En avril 1982, une restauration mineure dut être entreprise à la base de la façade intérieure du pylône d'Opet : au môle nord, en effet, deux blocs de l'assise inférieure, déchaussés par une excavation ancienne pratiquée sous le monument, menaçaient de s'effondrer (Pl. I/A et I/B). Ces travaux fournirent l'occasion d'un examen plus détaillé de l'architecture et de la structure de cet édifice, et posèrent le problème de sa datation : le présent article expose les conclusions atteintes.

Constatons dès l'abord un fait : si l'on peut d'un strict point de vue technique étudier ce pylône comme un monument isolé, il n'est pas possible, par contre, d'envisager son histoire et sa datation sans tenir compte des autres édifices qui, en l'accompagnant, composent la partie antérieure du temple d'Opet, entre l'enceinte de Nectanébo I et l'accès aux salles intérieures et aux sanctuaires. C'est donc les faits connus à leur sujet qu'il convient d'examiner en premier lieu, afin de pouvoir définir la place qu'y occupe chronologiquement le pylône¹.

I. LE CONTEXTE ARCHITECTURAL

D'ouest en est, le premier élément marquant l'axe principal du temple est une rampe de grès bordée de murettes précédant une porte monumentale ménagée dans l'enceinte de brique du domaine d'Amon² dont la construction, bien que quelques assises seulement en subsistent

1. Il ne nous a pas été possible au moment de la rédaction de cet article d'effectuer sur place en Egypte les dernières vérifications nécessaires, qui auraient permis de préciser davantage descriptions et hypothèses et l'on sait combien, quand il s'agit d'architecture, les sources bibliographiques sont insuffisantes. Ce handicap a pu heureusement être en grande partie surmonté grâce aux contrôles que J.-Cl. Golvin a bien voulu amicalement effectuer sur le monument, aux informations qu'ont accepté de nous communiquer J.-Cl. Goyon, N. Grimal et Cl. Trautnecker, et aux facilités que nous ont accordé B. Helly et le Professeur J. Leclant pour accéder à la documentation du Collège de France : nous tenons à exprimer à chacun ici notre plus vive gratitude.

2. Cette porte monumentale et ses abords sont étudiés par Varille, *La grande porte du temple d'Opet à Karnak*, dans *ASAE* 53/1 (1953), 79 - 118 et Pl. I à XXXIII. Pour la rampe d'accès, p. 80 et Pl. II.

aujourd'hui, peut être attribuée sans équivoque à Nectanébo I³ ; elle fut remaniée sous les Ptolémées qui renouvelèrent son décor⁴.

Cette porte est suivie d'un porche à quatre colonnes⁵, malheureusement très détruit, qui s'appuyait au pylône. Il présente deux états successifs : les colonnes et les murs-bahut qui les relient en premier lieu, puis une porte en avant de ces éléments au nom de Ptolémée XII Neos Dionysios (Pl. II/A)⁶. On franchit ensuite le pylône pour pénétrer dans un vaste parvis à ciel ouvert, limité à l'est par le mur de la salle hypostyle du temple, et par deux murs de grès au nord et au sud. Les dallages et bases de monuments qui l'occupent sont extrêmement dégradés, mais, néanmoins, deux cours devaient s'y succéder d'ouest en est⁷.

Dans la première se dressait un kiosque à quatre colonnes, dont le seul fragment datable est un mur-bahut redressé dans la travée nord et gravé d'un décor attribué à l'époque de Nectanébo I⁸ (Pl. II/B). Ce kiosque devait se prolonger vers l'est et s'appuyer sur un mur nord-sud séparant les deux cours, mur dont il ne subsiste qu'un bloc couronné d'une corniche basse dans le prolongement du mur-bahut nord⁹ (Pl. III/A). Son dallage est constitué de blocs de grès de plus grandes dimensions

3. Tous les auteurs s'accordent sur cette attribution : Varille, *op. cit.* 80 ; C. De Wit, *Les inscriptions du temple d'Opet à Karnak*, Bruxelles (1958) I, VI ; Chevrier, *ASAE* 49 (1949), 5. C'est également l'opinion que nous ont communiquée J.-Cl. Goyon et Cl. Traunecker. Voir aussi *PM II*, 2, p. 245, où la porte est dite "usurpée" de Nectanébo I.

4. Varille, *op. cit.*, 80 ; mention des noms de Ptolémée III et Bérénice sur la paroi nord du passage, p. 84, et Ptolémée II sur la paroi nord de l'ébrasement, p. 85 et 116. Cf. aussi C. De Wit, *Opet III, Intr.*, et *PM II*, 2, p. 245. Selon une opinion dont J.-Cl. Goyon a bien voulu nous faire part, seules les parties correspondant au mur d'enceinte proprement dit étaient achevées sous Nectanébo (cartouches), et le décor a ensuite été mis en place sous un des premiers Ptolémées et renouvelé sous Ptolémée III. Cl. Traunecker, *Les cryptes du temple d'Opet à Karnak*, mémoire de l'EPHE, inédit (un exemplaire en est déposé au Centre Golénisheff), précise que l'on possède quelques blocs de la couverture de la porte aux noms de Ptolémée II et d'Arsinoé, bien que ni Chevrier ni Varille ne citent ces documents, p. 37 et n. 228.

5. Dès la porte de Nectanébo I franchie on rencontre au nord une statue de Sekhmet, un autel à cornes avec son escalier et un bassin bas, Varille *op. cit.*, 107 - 109.

6. Le nom de Ptolémée XII ne date en fait qu'un décor et non une construction. Les deux états successifs peuvent être antérieurs à ce roi, ou le premier seulement si la porte fut édifée sous son règne. De toute façon, le porche a été construit après le pylône : il n'est pas lié à sa façade et en masque même une partie du décor. Cf. Pl. VIII/B. Les colonnes sont papyrifères simples (non fasciculées). Mais toute l'édification du porche peut aussi être le fait de Ptolémée XII, si ses blocs et colonnes sont des remplois arrachés à un monument démonté. On ne peut donc préciser davantage la datation de ces divers éléments, édifés en une ou plusieurs fois entre la construction du pylône et le règne de Ptolémée XII.

Cl. Traunecker, *op. cit.*, p. 37 n. 232 signale que les mentions de Ptolémée II et III figurant dans *PM II*, 2, p. 245 doivent être remplacées par celle de Ptolémée XII Neos Dionysios. Il remarque enfin, p. 37-38, que, d'après le piquetage de ses faces extérieures, la porte s'ouvrait dans un mur de terre nord-sud. La fouille des arases de brique visibles à proximité permettrait peut-être de confirmer cette observation, à moins que ce mur n'ait été prévu mais jamais édifé.

7. Cf. le relevé effectué par M. Picker et J.-L. Bichet, *Karnak VI* (1980), 57 et fig. 21 après p. 58. C'est le seul relevé du parvis existant actuellement : bien que des plans anciens du temple d'Opet (où ne figurent que les espaces intérieurs) existent, et que des schémas plus récents aient été publiés avant le relevé du Centre Franco-Egyptien, Varille, à juste titre, les considérait comme sans valeur, *ASAE* 53, 79 n.1.

8. P. Bargaet - J. Leclant-Robichon, *Karnak-Nord IV (FIAO 25, I, 1954)*, p. 85 n. 4 et fig. 112 (après p. 104). Ce mur-bahut fit attribuer l'ensemble de la construction à Nectanébo I, *PM II*, 2, p. 245, mais encore une fois il peut s'agir d'un remploi ne datant pas l'édification du kiosque, qui peut être située entre les XXV^e et XXX^e dynasties. Ainsi C. De Wit, *Opet I, Intr.*, VI, indique que "les restes d'une colonnade éthiopienne se trouvaient dans la cour à ciel ouvert précédant la salle hypostyle". Selon J. Leclant, *Recherches sur les monuments thébains de la XXV^e Dynastie*, Le Caire (1965), texte, p. 82, B, et fig. 21 p. 83, ce kiosque aurait pu remplacer un édifice analogue datant de Taharqa. Pour le texte gravé sur le mur-bahut cf. C. De Wit, *Opet I*, p. 16 (R et S).

9. En effet, une fondation identique à celle qui porte le seul mur-bahut conservé entre les deux colonnes du nord montre que le kiosque se prolongeait vers l'est, cf. relevé Picker-Bichet, *op. cit.* Sur cette fondation se lit le seuil d'une porte permettant un accès latéral au kiosque depuis le nord.

que celles des pierres qui pavent la cour à ses abords¹⁰ (Pl. II/B), et comporte dans sa partie est une petite rampe montant depuis l'aplomb de la dernière colonne jusqu'à l'alignement du bloc à corniche et au niveau de la seconde cour (Pl. II/B). La porte axiale du pylône mise à part, on pouvait pénétrer dans cette première cour par deux accès ménagés dans ses murs nord et sud¹¹.

H. Chevrier décrit de la manière suivante le passage d'une cour à l'autre, au moment de sa découverte : "...un kiosque à colonnettes très minces accédant à un plan incliné très doux d'abord, et constitué de dalles de grès. Ce premier plan incliné accède à une partie horizontale dont les côtés de la façade comportent une corniche dont il reste un élément¹². Plus à l'est, le plan incliné reprend mais plus raide et constitué non pas de dalles de grès, mais taillé dans un naos de granit, probablement de la XVIII^e dynastie¹³. La disposition de la seconde cour est difficilement lisible, son dallage ayant presque entièrement disparu¹⁴ ; la structure la plus nette est, dans sa partie centrale et contre le mur de la salle hypostyle, une fondation faite de plusieurs assises de blocs de remploi conçue pour supporter un édifice aujourd'hui détruit (Pl. III/A).

La majorité des remplois enfouis ici appartient à une chapelle d'Aménophis II, où la mention d'Opet est bien attestée¹⁵. Par ailleurs, d'importants blocs au nom de Taharqa ont été découverts¹⁶ dans les fondations du temple qui, dans son dernier état, fut édifé à l'époque ptolémaïque¹⁷. Enfin,

10. Cl. Traunecker, *op. cit.*, p. 40 : "Dans le dallage entre les deux premières colonnes (du kiosque), légèrement décalée vers le sud, est encastrée la base en quartzite d'une "statue guérisseuse". Ce socle malheureusement anépigraphé est bien conservé. On remarque le bassin destiné à recueillir l'eau dont on a aspergé l'image sainte, et ses rigoles collectrices. Une profonde engravure entourant les rigoles au sud, à l'ouest et à l'est marque l'emplacement d'un naos en bois protégeant la statue. L'ensemble était orienté face à l'est. Dans le dallage près de l'angle nord-est du socle une petite cuve en calcaire a été encastrée". Cet auteur signale en outre l'existence dans la partie nord de la cour d'une stèle de granit noir en très mauvais état, à la gravure fine et soignée, *op. cit.*, p. 40 et n. 251.

11. La porte du nord, dont le seuil n'est qu'une assise courante du mur, s'ouvre sensiblement dans l'axe nord-sud de la première cour ; celle du sud est ménagée contre le mur disparu de séparation des deux cours. Selon Cl. Traunecker, *op. cit.*, p. 38-39, cette porte du sud était précédée d'une rampe ou d'un escalier. Il note en effet que la façade sud du temple, achevée et décorée, montre que le niveau extérieur était environ un mètre plus bas que celui de sa première cour. Le décor s'interrompant à la hauteur de la porte marque ainsi l'emplacement du dispositif d'accès au seuil. La rampe ou escalier précédant la porte du sud est schématiquement indiquée sur le plan de Varille, *op. cit.*, Pl. XXXIII, repris par C. De Wit, *Opet*, I, p. 13.

12. Ce bloc, qui comporte à sa base un boudin horizontal, est visible sur les Pl. I/A, II/B, III/A, IV/A, IV/B ; s'agit-il d'un remploi ?

13. Chevrier, *ASAE* 49 (1949), 5.

14. Cl. Traunecker, *op. cit.*, p. 40 note l'existence sur le dallage de cette seconde cour de deux tracés de murs (70 cm de large) la subdivisant en trois parties. Cf. relevé Picker-Bichet, *op. cit.*

15. Ces blocs furent observés par Varille au début des années cinquante, *op. cit.*, 80, n. 1 et 112, n. 1 ; il mentionne également des blocs au nom de Thoutmosis III. Cette dernière indication a depuis été reprise par C. De Wit, *Opet I*, VI, qui les situe en dessous du seuil de la porte ouest du temple, et P. Bargaet - J. Leclant-Robichon, *op. cit.*, p. 105, n. 2. Cf. aussi Varille, *op. cit.*, 80 n. 1, P. Bargaet - J. Leclant-Robichon, *op. cit.*, p. 41.

16. Remplois inédits et fragments de naos de granit rose. J. Leclant, *Mon. théb.*, p. 82, § 20 ; J. Leclant, *ibid.*, p. 82, B, mentionne des fragments d'architraves de grès portant un texte de dédicace de Taharqa, qui incitent cet auteur à envisager l'existence d'un tout petit kiosque de ce roi ou d'une colonnade-propylée de dimensions très modestes, p. 346, n. 1. Ces architraves auraient encore été en place à l'époque de Psammétique II, mais ne pourraient provenir de par leurs dimensions de la colonnade-propylée du temple de Khonsou, P. Bargaet - J. Leclant-Robichon, *op. cit.*, p. 105, n. 2. Cf. aussi Varille, *op. cit.*, 80 n. 1, P. Bargaet, *L'Égypte*, col. 347 (Karnak) ; *PM II*, 2, p. 251, et Cl. Traunecker, *op. cit.*, p. 41.

17. P. Bargaet, *L'Égypte*, col. 347 : "Dans son dernier état, le temple est de Ptolémée VIII Evergète II, mais Ptolémée XII, puis Auguste, y ont inscrit leurs noms". C. De Wit, *Opet I*, VI, précise que la porte ouest, par laquelle on accède à la salle hypostyle, est au nom de Ptolémée XII Neos Dionysios, de même que la porte est menant à la chapelle souterraine. La construction proprement dite du temple remonterait aux premiers Ptolémées, D. Meeks, *L'Égypte*, col. 173 ; C. De Wit, *Opet III*, VII. Notons enfin que *PM II*, 2, p. 244 signale les titres de Cléopâtre II et III dans diverses parties du temple, mais attribue celui-ci à Ptolémée VII par erreur. Cf. Cl. Traunecker, *op. cit.*, p. 51 pour les noms de Cléopâtre II et III.

dans l'angle nord-ouest de cette seconde cour, une porte est ménagée dans le mur latéral¹⁸.

On notera que, sur l'ensemble des deux cours qui forment le parvis du temple d'Opet, les manques du dallage sont d'une étendue considérable, surtout dans leurs parties latérales ; par contre, il est mieux conservé au long de l'axe du temple. Le chemin d'accès à la salle hypostyle depuis le pylône est pratiquement continu, comme le montrent les derniers relevés effectués¹⁹ (Pl. II/B, III/A, III/B, IV/A et IV/B). Toutes les structures du parvis ont donc incomparablement plus souffert dans le temps que les salles proprement dites du temple, et bien des questions resteront posées tant qu'une fouille systématique des approches de ce monument unique dédié à Opet ne sera pas entreprise²⁰, les travaux menés jusqu'à présent ayant, en toute logique, visé surtout à le dégager et à réparer les dommages qu'il subit au fil des siècles.

II. LE DESTIN DU PARVIS ET LES PREMIERS TRAVAUX AU TEMPLE D'OPET

Lors de l'abandon progressif des cultes païens et des sanctuaires qui les abritaient, les dégâts provoqués par des causes naturelles ou des accidents furent, semble-t-il, aggravés par une volonté de destruction pure et simple animant les premiers chrétiens, qui voyaient les temples comme hantés par les démons, au cours des IV^e et V^e siècles²¹. Il n'est pas exclu que le parvis d'Opet ait eu à en souffrir dès cette époque²², bien avant que des églises et des couvents ne s'installent dans les ruines des monuments pharaoniques à partir du VI^e siècle²³. On sait que le temple d'Opet fut alors aménagé en ermitage ou en chapelle²⁴, en relation, peut-être, avec l'église installée dans le temple de Khonsou²⁵, et que les constructions chrétiennes de Karnak furent abandonnées vers le début du XIII^e siècle²⁶.

Au cours de cette première phase de destruction des IV^e et V^e siècles purent être pratiqués les nombreux creusements que l'on constate si fréquemment à Karnak²⁷, déchaussant et entamant même les fondations pharaoniques à la recherche d'hypothétiques trésors à piller ou d'idoles à

18. On notera près de l'angle nord-est de la seconde cour une petite porte donnant accès à l'escalier du temple, qui est indiquée sur le plan donné par Varille, *op. cit.*, Pl. XXXIII, précédée d'une plate-forme ou escalier (?); cf. aussi C. De Wit, *Opet I*, p. 1 et 13, et J. Leclant, *Mém. Théb.* p. 83 (en X^e); Cl. Traunecker, *op. cit.*, p. 39 signale l'existence aussi d'une porte qui aurait permis une communication entre les deux cours sans emprunter l'axe principal, à proximité du mur latéral nord bordant le parvis.

19. Plus de la moitié de la surface du dallage manque, cf. relevé Picker-Bichet *op. cit.* et ici Pl. I/A, II/B, III/A, III/B, IV/A, IV/B.

20. Ainsi qu'une étude très détaillée du dallage avant son érosion totale, bloc par bloc, qui pourrait être riche d'enseignements et rendre compte des trous d'encastrement et autres détails qu'il comporte.

21. L. O'Leary, *The destruction of temples in Egypt*, dans *BSAC* 4 (1938), 56.

22. Le cœur même du temple aurait de tout temps été épargné, même au cours des IV^e/V^e siècles; ainsi Varille, *op. cit.*, 79 écrit : "...les sanctuaires du temple d'Opet, ses chambres latérales et sa salle hypostyle comptent parmi les monuments les mieux conservés de Karnak... Par contre, la cour de cet édifice, la colonnade du parvis, le pylône et les salles antérieures, réduits à des araselements, étaient, jusqu'à ces dernières années, peu visibles". Cl. Traunecker, *op. cit.*, p. 52 note que les bas-reliefs extérieurs sont méthodiquement mutilés alors que ceux de l'intérieur du temple sont intacts.

23. O'Leary, *op. cit.*, 51 et 54-55. Ceci est confirmé à Karnak pour l'église aménagée dans l'*Akh-Menou*, Munier-Pillet, *Les édifices chrétiens de Karnak*, dans *REA* 2 (1929), 74. Voir aussi à ce sujet R. Coquin, *La christianisation des temples de Karnak*, dans *BIFAO* 72 (1972), 173. Il semble qu'auparavant les destructions systématiques n'aient pas été légalisées ni encouragées, bien au contraire, mais qu'elles n'aient pu être empêchées, O'Leary, *op. cit.*, 53.

24. R. Coquin, *op. cit.*, 178 et Pl. 43-44.

25. Munier-Pillet, *op. cit.*, 61; R. Coquin, *op. cit.*, 177.

26. Munier-Pillet, *ibid.*, 61.

27. Et dont le remplissage est si fréquemment associé à du matériel copte.

détruire, avant que les sols antiques ne soient rendus inaccessibles par l'accumulation des constructions ou des déblais. Et c'est alors, peut-être, que le parvis du temple et son pylône furent si nettement arasés, s'opposant en cela à l'aspect massif que les salles et sanctuaires présentent encore aujourd'hui, bien que cette destruction ait pu être provoquée plus tard par l'aménagement des abords de l'édifice chrétien ou de maisons proches²⁸. Les blocs des murs latéraux et du pylône ont pu à toute époque, par la proximité des villages, servir de carrière.

G. Legrain, le premier semble-t-il, se préoccupa à la fin du siècle dernier de la préservation du temple d'Opet, tombé en décrépitude dans un laps de temps très court entre le passage de la Commission d'Égypte qui le vit "sortir des mains de l'ouvrier, tant il est blanc et propre" et la fin du XIX^e siècle; il était alors utilisé comme poste de police, prison et magasin d'antiquités, et noirci par la fumée d'un "fourneau de cuisine"²⁹. G. Legrain entreprit le dégagement de ses abords, son nettoyage et sa consolidation³⁰. Il dut même obtenir le déplacement d'une mosquée proche de sa façade nord³¹, et la destruction des maisons d'un village au sud et à l'ouest³²; il mit au jour la base de l'édifice, découvrit son décor et la chapelle d'Osiris mais ne put, appelé par des tâches autrement monumentales, achever les travaux en cours.

Si M. Pillet ne semble pas être intervenu à Opet³³, c'est à H. Chevrier que revint le mérite de découvrir l'extension réelle des constructions vers l'ouest dès 1932-1933³⁴, et la porte qui leur fait face dans l'enceinte de brique du domaine d'Amon³⁵; puis, au cours des travaux de la saison 1947-1948, il dégaga le dallage du parvis et les vestiges du kiosque à colonnettes qui s'y élevait³⁶. Enfin, en 1951, A. Varille entreprit l'étude de cette partie du temple et découvrit, après un nettoyage de surface, le mur-bahut de l'époque de Nectanébo I formant le côté nord du kiosque de la cour³⁷. Le relevé d'ensemble du parvis, que H. Chevrier jugeait "compliqué et long"³⁸, sera plus tard exécuté par le Centre Franco-Egyptien³⁹, et ainsi s'acheveront les travaux de terrain effectués sur ce monument avant notre intervention localisée au pylône⁴⁰.

28. Legrain, *Le temple et les chapelles d'Osiris à Karnak*, dans *RT* 23 (1901), 66.

29. Legrain, *ibid.*, 65-66.

30. "Le petit temple d'Opet est nettoyé et réparé complètement", Lacau, *Georges Legrain (1865-1917)*, dans *ASAE* 19 (1920), 109.

31. C'est dire à quel point les façades du temple étaient alors profondément enterrées, de même que l'arase du pylône et les vestiges du parvis.

32. Une photographie aérienne prise avant 1945 montre le temple d'Opet bordé de maisons au sud et à l'ouest; une place de village occupe l'emplacement de son parvis, P. Bargaet, *Temple*, Pl. I.

33. Pillet a travaillé au dégagement et à la restauration du temple de Khonsou, *ASAE* 22, 67 et 256; *ASAE* 23, 134; *ASAE* 24, 88.

34. Chevrier, *ASAE* 33, 184.

35. Varille, *ASAE* 53/1, 79-118 et Pl. I-XXXIII.

36. Chevrier, *ASAE* 49 (1949), 4-5, p. 1, V et VIa.

37. P. Bargaet-J. Leclant-Robichon, *op. cit.*, p. 85 n. 4 et fig. 112; Varille, *op. cit.*, 80, n. 1, et J. Leclant, *Orientalia* 20 fasc. 4 (1951), 467-468 annonçaient une étude de la partie ouest du temple d'Opet par A. Varille qui malheureusement n'a jamais pu voir le jour. Cf. aussi P. Bargaet, *LA* III, col. 347, n. 92 à 96.

38. Chevrier, *ASAE* 49, 5: "L'étude de ce nouvel ensemble est assez difficile à déchiffrer. Il semble impossible avec ce qu'il en reste de rétablir même le plan ancien".

39. Cf. *supra*, p. 52, n. 7.

40. J.-C. Golvin, *L'œuvre du Centre-Franco-Egyptien d'étude et de restauration des temples de Karnak de 1967 à 1981*, dans *ASAE* 69 (1983), 53 à 65.

III. LES TRAVAUX DE 1982

Après un nettoyage préliminaire des abords de la partie à restaurer, il apparut d'emblée que ce qui paraissait être un terrier d'animal, tant son ouverture visible était réduite, constituait en fait une excavation s'élargissant et s'approfondissant à travers toute l'épaisseur des fondations du pylône⁴¹. Des traces d'outil laissées sur les blocs brisés des assises internes y étaient évidentes. De plus, ce nettoyage de surface a montré qu'au droit de l'excavation, une large portion du dallage de la cour a disparu sur toute son épaisseur ; elle se trouve remplacée par de la terre non stratifiée contenant beaucoup d'éclats de pierre (Pl. I/A et I/B). Les fondations du pylône sous sa façade ont été entaillées nettement sur toute leur hauteur (Pl. V/A).

Pour assurer la reprise en sous-œuvre, on remonta en place les blocs basculés au moyen de vérins, puis on les maintint en appui sur des poutres de bois pour pouvoir travailler sous le pylône. Il fut ainsi possible d'établir une série de piles de maçonnerie de brique et ciment soutenant le monument, dont l'assise supérieure de fondation ne formait plus qu'un "plafond" instable, aux calages fortuits⁴². Ces piles furent ensuite reliées de manière à former des soutènements continus et un mur complet sous la façade fut établi, scellant définitivement l'excavation ; ses abords furent remblayés de gravier pour rendre à la cour, les manques du dallage mis à part, son aspect normal⁴³.

Ces travaux donnèrent l'occasion de procéder à un décapage de l'ensemble du parvis du temple où subsistent, dans un état quasi désespéré, les vestiges évoqués⁴⁴ ; les plantes parasites furent éliminées, la terre de surface remplacée par du gravier nivelé, et quelques reprises locales effectuées. Mais la sauvegarde complète des éléments de dallage et de colonnade conservés demanderait, après une fouille totale, un traitement bloc par bloc qu'il n'était pas alors dans nos moyens d'entreprendre⁴⁵.

41. Jusqu'à atteindre l'aplomb de sa façade ouest ; l'excavation mesure 2,50 m de largeur, et commence à 2,72 m de l'angle sud-est du massif nord.

42. La technique employée est, à petite échelle, celle qui fut appliquée au IX^e pylône, cf. M. Azim, *Les travaux au IX^e pylône de Karnak en 1978-1980*, dans *Karnak VII* (1982), 33 et Pl. X p. 59.

43. En fin de compte, le môle nord du pylône est soutenu par deux murs parallèles nord-sud, l'un sous sa façade est, l'autre selon l'axe du monument.

44. Déjà H. Chevrier disait qu'il n'avait pas osé toucher aux blocs de granit réemployés dans le dallage "de peur de les faire tomber en miettes", *ASAE* 49, 5. Grès ou granit, l'état des pierres s'est aggravé depuis leur dégagement.

45. Il est à craindre, si aucune mesure ne peut être prise rapidement, que les éléments du parvis ne disparaissent à jamais ; ce secteur devrait, en attendant une restauration complète, être fermé et recouvert d'une couche de sable.

IV. DESCRIPTION DU PYLÔNE

Les fondations (Pl. V/A)

Leur structure est inattendue en ce sens qu'elle comporte des lits de pierres de différentes natures. L'assise la plus profonde est faite de blocs de grès de faible épaisseur, grossièrement équarris et posés sur une couche de sable gris. Au-dessus ont été placés deux lits de blocs de calcaire à peine ébauchés : ni face décorée, ni fragment de parement n'indiquent que l'on soit en présence de remplois⁴⁶. Enfin l'assise supérieure, qui forme débord de fondation, est faite de dalles d'un grès jaunâtre et présente un ressaut marquant l'aplomb du pylône. On rencontre donc ici une fondation de type bien connu, dans la mesure où l'on y retrouve des blocs de pierre disposés en couches horizontales et noyés dans du sable (sauf pour ce qui est de l'assise supérieure où ils sont liés au plâtre), mais originale néanmoins par le mélange des matériaux qui la composent⁴⁷.

Une maçonnerie de brique crue a aussi été découverte au pied du pylône ; elle est nettement en liaison avec sa fondation et s'élève sur la hauteur de ses deux premières assises (Pl. V/A). Il n'est pas possible, sur une fouille aussi localisée que la nôtre, d'en déterminer la nature⁴⁸, mais, en tout cas, elle n'a pas été coupée par la fondation, et s'y appuie au contraire ; ces deux éléments sont en contact, et trois lits de brique sont visibles⁴⁹.

46. Il n'a pas été, à notre connaissance, retrouvé de remploi en calcaire sous le temple d'Opet, mais le fait de n'avoir pas vu de blocs décorés ou parementés dans une excavation aussi localisée que celle qui fut pratiquée sous le pylône n'est pas significatif en soi : il peut s'en trouver ailleurs dans sa fondation, que nous n'aurions pu voir. Envisageons donc par hypothèse deux cas :

— Si les blocs ne sont pas des remplois, il faut admettre que, pour la construction d'un pylône relativement tardif et de modestes dimensions, du calcaire ait été tout spécialement extrait en carrière pour établir une simple fondation (d'ailleurs hétérogène puisque cette pierre n'en constitue pas tous les lits). Cela paraît peut-être probable, alors que d'un point de vue technique tout autre matériau, de remploi ou non, pouvait convenir. La raison du choix de la pierre obéirait alors à d'autres impératifs :

— Si les blocs sont des remplois, d'où proviennent-ils ? Dans ce cas, on peut penser que les blocs de calcaire ont été réutilisés parce qu'ils se trouvaient à proximité : auraient-ils été arrachés à un temple primitif dédié à la déesse Opet ? On se souviendra que les remplois les plus anciens découverts portent les noms de Thoutmosis III et d'Aménophis II, cf. *supra* p. 53, n. 15, mais il ne s'agit semble-t-il que de blocs de grès, et que l'emploi massif du calcaire dans les structures a pratiquement cessé à Karnak avant le règne de ces rois, cf. B. Letellier, *BSFE* 84, 86. Peut-on alors supposer l'existence d'un premier temple d'Opet en calcaire, de construction contemporaine ou antérieure aux plus anciens remplois connus, peut-être au tout début de la XVIII^e dynastie ? Des éléments de grès de Thoutmosis III et d'Aménophis II seraient venus s'y ajouter, puis le monument aurait été démonté (au moins partiellement) et renouvelé, peut-être sous Taharqa dont le nom est si fréquemment associé à celui d'Opet. Cf. J. Leclant, *Mon. Théb.*, p. 224 pour la pratique des remplois à cette époque et la rareté de l'utilisation du calcaire alors (voir aussi n. 1) ; un seul édifice en calcaire de Taharqa est connu, J. Leclant, *Mon. Théb.*, p. 126 § 35 et Pl. LXXII-LXXIII ; du même auteur, *MDAIK* 37 (1981), 291 n. 16, et *L'Égypte*, col. 162.

Dans tous les cas il est inutile de souligner l'intérêt qu'il y aurait pour l'histoire du temple d'Opet à examiner de plus près les fondations de son pylône.

47. La fondation est fortement débordante en escalier vers l'extérieur pour un monument de si petite taille : le débord des assises par rapport à la façade, du haut vers le bas, est respectivement de 0,27 m, 0,52 m et 0,87 m pour une hauteur totale enterrée de 1,28 m.

48. On pourrait penser à un caisson, mais on en voit mal la nécessité pour des fondations aussi peu profondes ; de plus, ce système de construction ne se justifie pas à Karnak, compte tenu de la nature du terrain. Devant l'excavation creusée sous le pylône cette maçonnerie est détruite : elle n'est visible que du côté sud, en coupe.

49. Au-dessus des briques et des deux premières assises de fondation se trouve une masse de déblai mais aucune évidence d'une tranchée de fondation (Pl. V/A), soit que le pylône n'ait pas été bâti dans une cuve aux parois verticales nettes (peu nécessaire compte tenu de la faible hauteur de sa partie enterrée), soit que les traces de cette tranchée aient disparu lors du creusement sous le monument. Ces hypothèses excluent de toute façon l'une et l'autre l'idée d'un caisson de fondation.

L'élévation

Son départ est marqué, nous l'avons vu, par un décrochement dans l'assise supérieure de la fondation⁵⁰. Au-dessus, sur la faible hauteur conservée du pylône⁵¹, les façades sont faites de blocs de grès disposés en lits irréguliers et de hauteur variable, l'assise inférieure étant la plus mince. Les décrochements de plans horizontaux sont fréquents, de même que les retailles effectuées sur le chantier pour adapter un bloc à son voisin déjà posé et les calages palliant les différences de hauteur des blocs mis en œuvre⁵². Les imperfections de taille des blocs et leurs épaufrures sont masquées par des masses de mortier visibles en façade aujourd'hui. Les joints verticaux sont irréguliers, et, dans l'appareil, dominent à chaque assise les blocs disposés en carreaux (Pl. V/B). Les parois sont conservées sur une trop faible hauteur pour que leur fruit, peu accentué, puisse être exactement mesuré.

Sur la façade extérieure (ouest) le départ d'un décor est nettement visible au môle nord⁵³ ; au-dessus d'une triple bande de sol ses éléments comprennent la base de colonnes de texte, de figures se faisant face, et de la représentation d'un roi effectuant une course rituelle orientée vers la porte du pylône. Les bandes de sol sont gravées sur la quatrième assise. Plus bas, le pylône a été ravalé mais non poli, et présente un état de surface qui appelle une finition par un enduit ; d'ailleurs, des traces de plâtre sont restées accrochées par places sur les blocs de façade⁵⁴.

Du côté de la cour, le ravalement est général bien qu'irrégulier, et des piquetages locaux apparaissent : ou bien ils devaient être masqués par un enduit, ou alors ils ont été pratiqués plus tard pour des raisons indéterminées⁵⁵. Quant aux petites façades latérales, celle du sud est totalement détruite, et celle du nord présente quatre assises brutes⁵⁶ ; cette dernière comporte le seul boudin d'angle achevé du pylône, à base carrée sur la hauteur des deux premières assises, rond et ravalé mais sans décor plus haut⁵⁷ (Pl. V/B, VI/A et VI/B).

50. Pl. I/B, V/A, V/B, mais ceci n'est pas systématique au long du pylône.

51. Elle correspond au maximum à cinq assises, le pylône ayant été arasé de manière relativement régulière sur toute sa surface, soit environ à 1,60 m.

52. Pl. I/A, I/B, V/B, VI/B, VIII/A. Certains de ces calages ne servent en fait qu'à masquer en façade d'importantes épaufrures.

53. *PM II*, 2, p. 245 (8) et (9) ; C. De Wit, *Opel I*, p. 16 (Q). Des vestiges de décor, outre la façade ouest du massif nord, sont visibles sur les éléments de la porte (bandeau qui la souligne en façade ouest, côté nord, tableau nord, bandeau en façade est au môle sud) et par traces sur la façade orientale du massif sud. Tous ces décors commencent à la quatrième assise, Pl. V/B, VI/B, VII/B, VIII/B et IX/B.

54. Ceci est vrai pour les blocs décorés de la 5^e assise aussi, cf. Pl. V/B.

55. En particulier à la 2^e assise de la face est du môle nord, Pl. I/A et I/B, et localement vers le milieu de la façade est du môle sud, surtout aux 3^e et 4^e lits, Pl. I/A, IV/A, et IX/B.

56. Pl. VI/A, VI/B, IX/A. Cette face nord devait être masquée par une construction adjacente ou une enceinte de brique crue ; elle ne porte aucune trace d'un éventuel enduit comme dans le cas des façades ravalées et décorées. On notera l'importance de son débord de fondation, Pl. VI/B. Côté sud, la petite face latérale est détruite (Pl. VI/A et IX/A), et seule une fouille permettrait de savoir si une fondation de brique s'y rattachait, et si le cas échéant elle était en rapport avec un mur de brique nord-sud partant de l'enceinte sud de Nectanébo, *Karnak V* (1975), fig. 11. Devant l'angle nord du pylône, des murs de brique cuite semblent s'être accrochés à la façade ouest (on en voit les vestiges sur la Pl. V/B). P. Anus-Saad, *Fouilles aux abords de l'enceinte occidentale de Karnak dans Kémi* 19 (1969), 227 et Pl. I après p. 20 ; ils seraient d'époque gréco-romaine ou chrétienne, *Kémi* 20, 88. Il est dommage que ces fouilles n'aient pas été publiées plus en détail, car elles auraient pu nous renseigner peut-être sur les constructions qui jouxtaient le parvis et éclaircir le rôle des deux portes ménagées dans son mur nord.

57. Les deux boudins d'angle du môle sud ont disparu. Au nord, le boudin de l'angle nord-est est à section carrée sur toute sa hauteur et n'est pas ravalé. Mais ses dimensions sont trop faibles pour qu'on ait pu y sculpter un boudin rond de même diamètre que celui de l'angle nord-ouest, ce qui laisse à penser qu'il a pu être terminé à l'origine comme le précédent puis retailé plus tard, et non l'inverse.

Le pylône du temple d'Opét est un édifice à structure massive, dont les parois extérieures forment une enveloppe appareillée et traitée avec un soin relatif⁵⁸ ; le cœur de la maçonnerie est constitué de blocs de dimensions très inégales, grossièrement mis en place et liés par un mortier coulé parfois dans des joints irréguliers d'une largeur énorme⁵⁹. Aucun remploi n'y apparaît, ni aucune marque de carrier⁶⁰.

La porte principale (Pl. VII/A et VII/B)

D'une ouverture en façade de 1,91 m, elle est soulignée de part et d'autre par deux larges bandeaux plats légèrement saillants qui étaient décorés à l'origine, à l'est comme à l'ouest⁶¹. Les montants de la porte, comme c'est fréquemment le cas, ne sont en rien indépendants des môles⁶². Son seuil est fait de dalles de grès très érodées, de dimensions variables, mais plus grandes et plus régulières au droit de la façade d'entrée⁶³.

La porte conserve sa largeur initiale entre tableaux sur une profondeur de 0,83 m⁶⁴, puis son passage s'élargit de 0,14 m au nord et de 0,27 m au sud pour donner une largeur totale d'ébrasement de 2,32 m. C'est contre le massif sud que se rabattait son vantail unique⁶⁵. La longueur totale du passage dans le sens ouest-est mesure 3,17 m ; les faces intérieures des montants étaient ravalées, et le tableau nord décoré⁶⁶.

58. J. Leclant, *Mon. Théb.*, p. 221 à 228 analyse les techniques éthiopiennes.

59. Ce type de structure est en fait très fréquent au long de l'histoire des monuments égyptiens. Il ne doit pas être réduit à un simple procédé technique visant à assurer à un édifice un bel aspect extérieur seulement en négligeant son remplissage, mais à une conception volontaire de l'architecture, l'édifice étant envisagé comme un volume sculpté fait de pierres assemblées compte tenu de sa grande taille. G. Haeny, *Egyptology and Architecture, in Egyptology and the social sciences*, éd. par K. Weeks, Amer. Univ. in Cairo Press (1979), p. 92 l'a fort bien rappelé : "... Stone of inferior quality could then be used in the core ; only those nearer to the surface had to be specially selected and well dressed at all the joints to assure a perfect fit. However, the exterior surface was left raw and worked over again only when the whole volume had been set together. The architectural form was then sculpted out of the composite mass just as a statue is carved from a single block". Ces remarques constituent une approche pertinente des monuments égyptiens, et dépassent une conception fréquemment répandue où l'architecture est réduite à une somme de techniques de construction. Elles justifient la structure interne de nombreux édifices de toutes époques, qu'il s'agisse de "grandes périodes" ou de phases dites "de déclin" : même si leur réalisation a pu être plus ou moins soignée, l'idée directrice a toujours été de donner un aspect monolithique au monument terminé, comme celui d'une sculpture. Et les états d'inachèvement que l'on rencontre parfois sur ses façades correspondent à ceux que l'on connaît sur des statues qui ne furent qu'ébauchées. De plus, les états de surface des édifices, consécutifs à leur ruine, mettent en évidence des "imperfections" dans la construction qui n'étaient absolument pas visibles à l'origine lorsqu'ils étaient entièrement ravalés, enduits et peints. Il faut donc être très prudent lorsque l'on qualifie l'art de bâtir de telle ou telle époque de "grossier" : ce sont seulement les moyens d'arriver à un même résultat qui étaient différents, et ces remarques s'appliquent particulièrement bien au pylône du temple d'Opét.

60. Au sommet du môle nord subsistent les restes d'une fondation de blocs de pierre remployés, posés sur son arase et prolongés par des briques, témoignant d'une construction très tardive implantée sur les ruines du pylône. L'un de ces blocs, près de la porte principale, faisait à l'origine partie de l'escalier du monument.

61. Cf. *supra*, n. 53, p. 58 pour la position des décors encore visibles. La largeur des bandeaux à l'ouest est de 1,00 m au nord et 0,98 m au sud, et leur débord est de l'ordre de 4 cm.

62. Contrairement à une généralisation hâtive de J. Lauffray, *Karnak VI* (1980), 16.

63. Là, de grandes dalles jointives, orientées est-ouest, remplacent le grand seuil monolithique transversal que l'on trouve fréquemment à l'entrée des pylônes. Plus loin vers l'est les dalles sont plus irrégulières, plus petites et orientées nord-sud pour la plupart. Certaines des dalles de l'entrée (à l'ouest) sont, en fait, des blocs de la fondation du pylône qui passent sous les montants de la porte, ce qui laisserait supposer que cette fondation a été jetée d'un seul tenant, et non en deux parties limitées chacune à un môle, comme c'est le cas pour des monuments beaucoup plus grands (par exemple à Karnak les II^e, IX^e et X^e pylônes, cf. M. Azim, *Karnak VII*, 42, 131, 150). Un sondage permettrait de vérifier ce point.

64. Au sud, mais 0,77 m seulement au nord où une retaille fausse la dimension d'origine.

65. Dans le montant nord s'ouvre à la 4^e assise un logement de serrure de 12 cm de hauteur, 8 cm de largeur et 14 cm de profondeur.

66. La face nord de l'ébrasement n'est pas conservée sur une hauteur suffisante pour que l'on sache si elle était décorée ou non, Pl. VII/B. Sa face sud est complètement éclatée en surface, Pl. VII/A.

L'escalier (fig. 1)

Il prend son départ à l'extrémité du môle nord, dans la première cour, puis tourne à angle droit pour s'élever dans l'axe du monument vers le sud⁶⁷ ; il s'ouvre par une petite porte dont le seuil est taillé dans la deuxième assise de la façade, et qui n'est soulignée d'aucun bandeau ni décor (Pl. VIII/A). Ce seuil est rehaussé de 8 cm par un ajout de grès lié au plâtre, de 12 cm de largeur, et contre lequel butait la porte refermée. Le logement de la crapaudine est situé dans l'angle nord-est du palier, derrière le seuil, et implique donc une porte s'ouvrant vers la droite. Le débattement nécessaire de cette porte a conduit à reculer la première marche de l'escalier de 20 cm par rapport à l'angle de son noyau. Les marches suivantes, de 25/26 cm de pas, montent ensuite régulièrement de 18 cm chacune, la cinquième étant la dernière conservée aujourd'hui. Les blocs qui forment l'escalier font partie intégrante de la maçonnerie du pylône, et tous leurs joints sont, là encore, remplis de mortier. Ses parois, verticales, n'ont pas connu de ravalement définitif mais l'appareil de l'ensemble est ici, comme pour les façades, beaucoup plus soigné que le remplissage du monument.

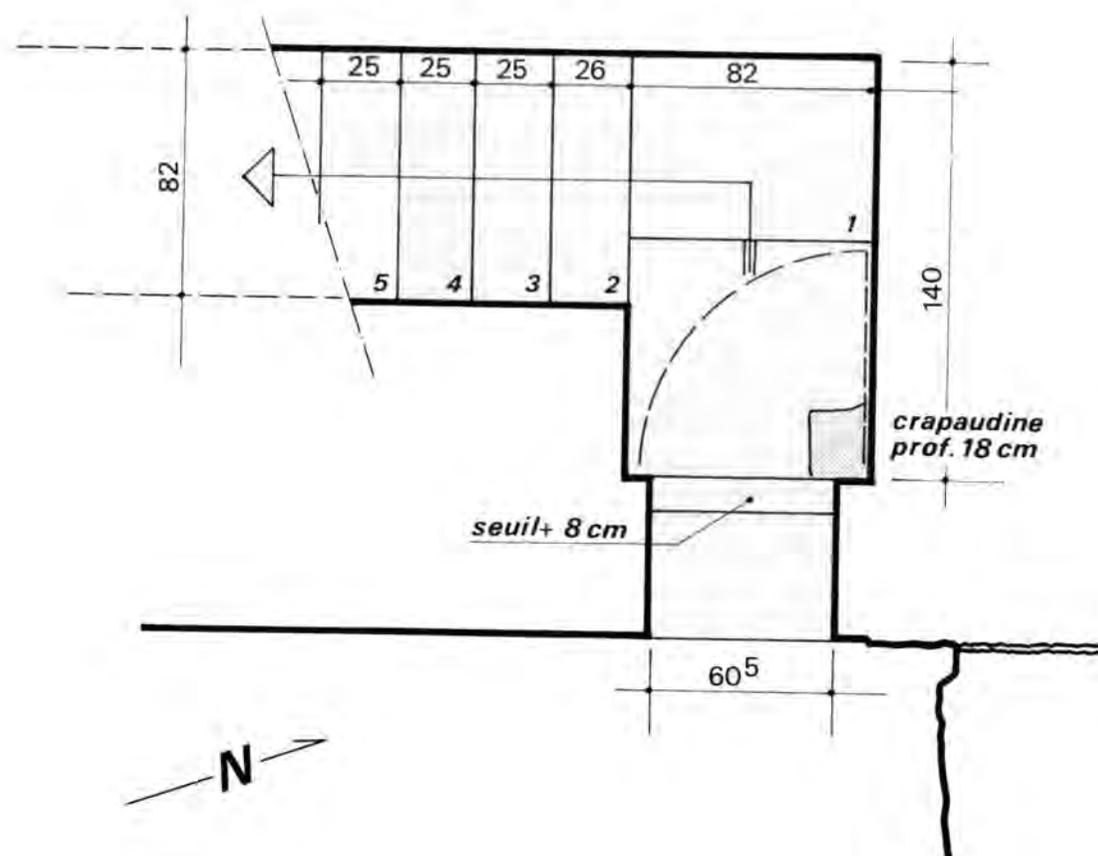


Fig. 1. Schéma du départ de l'escalier dans le môle nord du pylône.

67. La façade est du môle nord est ravalée jusqu'à la porte d'entrée de l'escalier. Entre cette porte et le mur latéral nord de la cour, seule une étroite bande verticale est dressée sur la hauteur des 3^e et 4^e assises, le reste de la surface n'étant qu'ébauché, Pl. VIII/A. On notera sur cette planche qu'une entaille profonde a été pratiquée sous le seuil d'entrée, faisant, là, disparaître le débord de fondation.

Les mâts à oriflammes

Jusqu'à présent, la brève description qui précède a mis en évidence, à l'entrée du temple d'Opét, les vestiges de tous les éléments constitutifs habituels d'un pylône : deux massifs talutés enserrant une porte axiale, un escalier intérieur, etc. Mais l'un d'entre eux, pourtant caractéristique, fait ici défaut : c'est le logement des mâts à oriflammes⁶⁸. En effet, la façade principale n'est pas, comme il est de coutume, interrompue par les profondes rainures verticales destinées à les recevoir, et ne présente aucune base pour cela. Seules deux encoches de faible profondeur, qui démarrent au sommet de la seconde assise, figurent symboliquement en relief dans le creux la présence de deux mâts⁶⁹. Nous sommes là devant un cas unique à notre connaissance⁷⁰, bien que dans de très rares cas des pylônes sans mâts réels ni symbolisés aient été élevés⁷¹.

Les parties hautes

Dans l'état actuel du monument, il est impossible de donner quelque renseignement que ce soit quant à ses parties hautes, terrasses accessibles par une ou deux volées d'escalier, couronnement, linteau de la porte, etc. La seule certitude est que les trous d'ancrage des mâts n'existaient pas. En tout cas, compte tenu de sa structure, il est improbable que ce pylône ait comporté des chambres intérieures ou des cryptes⁷².

68. D. Arnold, *L'É II*, col. 257-8 (Flaggenmasten).

69. On ne peut dire sur la faible hauteur conservée (3^e et 4^e assises, Pl. VIII/B) si les côtés de ces encoches sont verticaux ou convergent vers le haut, donc si c'est la rainure qui est figurée ou le mât lui-même, ou encore ces deux éléments simultanément. Au nord, ce bas-relief n'excède pas 2 cm de creux, et mesure 62,5 cm de large. Le relief du mât est figuré par une courbe très plate. Ce motif est distant de 40 cm du bandeau soulignant la porte du pylône. Côté sud, l'encoche mesure 75 cm de largeur, à 36 cm du bandeau sud. Même si les dimensions sont différentes au nord et au sud, les axes de ces encoches sont situés à une même distance de celui du pylône : 1,71 m.

70. La figuration de mâts symboliques ne doit pas être liée aux faibles dimensions du monument, 22,45 m de long pour 3,10 m d'épaisseur : des monuments plus petits présentent quatre encoches réelles en façade, comme le pylône éthiopien du petit temple de Medinet Habou. Sa longueur n'est guère supérieure à 16 m, J. Leclant, *Mon. Théb.*, p. 146, fig. 27, p. 147 et Pl. LXXXII.

71. Ainsi le pylône de pierre du temple de Ouadi es Seboua, édifié en Nubie sous le règne de Ramsès II, Gauthier, *Le temple de Ouadi es Seboua, Les temples immergés de la Nubie, Le Caire (1912)*. L'auteur note sans commentaires, vol. I p. 47 : "La façade ne porte pas de traces des rainures verticales qui servaient habituellement, de chaque côté de la porte centrale, à dresser les mâts à banderoles". De plus, le décor est complet sur la façade et occupe l'emplacement même où des mâts réels ou symboliques auraient pu figurer, cf. vol. II Pl. I, IX/A, XIV, XV/A, XVI, XIX/A, XXI et XXIV. Selon le plan donné Pl. A, l'autre pylône (de brique crue) n'en comporterait pas non plus. Voir aussi Weigall, *Antiquities of lower Nubia, 1906-1907*, Oxford (1907), Pl. XLVII. Un cas analogue semble se présenter à Mit Rahineh, J. Jacquet, *The architect's report*, p. 52 à 54, plan et vues Pl. 6, 14a, 20, 21, 22, 23 in Anthes, *Mit Rahineh 1956*, Philadelphia (1965).

72. Compte tenu de la faible épaisseur du pylône à sa base, du fruit lui-même faible de ses façades, et de la largeur de son escalier intérieur (0,82 m), le passage au-dessus des linteaux de la porte devait être particulièrement étroit.

V. LA DATATION DU PYLÔNE

Chronologie relative des constructions du temple d'Opet jusqu'aux Lagides

Compléter notre connaissance du pylône d'Opet implique maintenant de tenter de déterminer qui en fut le bâtisseur, donc d'entreprendre dans ce but deux démarches successives : en premier lieu, examiner comment s'intègre ce monument en chronologie relative dans l'ensemble des constructions qui précèdent la salle hypostyle, les salles et sanctuaires du temple, et ensuite d'affiner les résultats obtenus en comparant son pylône à des édifices analogues dont les vestiges ont pu, sur d'autres sites, être étudiés en Égypte.

Dans l'état actuel de nos connaissances, le sanctuaire le plus ancien qui ait été dédié à Opet, sur l'emplacement actuel sans doute, fut l'œuvre d'Aménophis II et peut-être de Thoutmosis III⁷³. On ignore tout de son organisation et de son aspect, mais il devait toujours remplir sa fonction au cours de la période ramesside, car la présence d'un clergé y est alors attestée⁷⁴. Taharqa ensuite compléta ce temple primitif ou le reconstruisit⁷⁵.

Ce sont des blocs de remploi qui témoignent de l'existence jadis de ces constructions, qui furent à nouveau étendues à la XXX^e dynastie au moment de la reprise des grands travaux à Thèbes : Nectanébo fit ériger la porte monumentale de l'ouest et marqua de son empreinte le kiosque de la première cour⁷⁶. Puis elles furent abattues et remplacées à l'époque ptolémaïque⁷⁷.

On a donc l'évidence d'une suite continue de modifications et d'extensions de la XVIII^e dynastie aux Lagides⁷⁸, dans laquelle trois éléments ne retrouvent pas leur place chronologique de manière absolue : le pylône, le porche qui le précède et le kiosque de la première cour (Pl. I/A, II/A, II/B, III/A, IV/A).

Le porche est postérieur à la construction du pylône, puisqu'il s'y appuie sans liaison en masquant la figuration de ses mâts symboliques ; il a été élevé au plus tard sous le règne de Ptolémée XII Neos Dionysios dont il porte le nom⁷⁹. Le kiosque ne comporte comme élément de datation épigraphique qu'un mur-bahut attribué à Nectanébo I qui peut n'être pas à sa place originale, et a pu être élevé aussi bien après ce règne à partir de remplois, qu'avant, dès la XXV^e dynastie peut-être. Pour ces deux petits édifices, on doit se contenter aujourd'hui de délimiter des périodes possibles de construction ; quant au pylône, nous croyons pouvoir cerner de beaucoup plus près la date de son édification.

73. Cf. n. 15, p. 53. Cf. Traunecker, *Cryptes* p. 49 y a reconnu, entre autres, des fragments de montant de porte et de chapiteaux hathoriques ; p. 41 et n. 254, d'un pilier.

74. D. Meeks, *LA* III, col. 174 à 176 ; J. Leclant, *Or* 20, fasc. 4 (1951), 468 signale la découverte d'une statue ramesside d'un prêtre d'Opet, dans l'angle sud-ouest de la seconde cour, cf. *PM* II, 2, p. 251. Voir aussi J.-C. Degardin, *Correspondances osiriennes entre les temples d'Opet et de Khonsou*, dans *JNES* 44/2 (1985), 117, 119-120 et fig. 13, pour la liaison de ces deux temples dès l'époque ramesside, et Cf. Traunecker, *op. cit.*, p. 49 pour la XXI^e dynastie.

75. J. Leclant, *Mon. Théb.*, p. 82 § 20. Les architraves de grès au nom de Taharqa (*op. cit.*, B, p. 82-83) ne nous semblent pas devoir provenir d'un tout petit kiosque ou d'une modeste colonnade-propylée qui se seraient élevés à l'emplacement du kiosque de la première cour : de telles constructions devaient comporter plutôt une couverture légère. Les architraves pourraient provenir alors de l'agrandissement ou de la reconstruction du temple primitif sous Taharqa.

76. Cf. *supra* p. 52, n. 8.

77. Cf. ci-après "La construction ptolémaïque et le pylône" ; p. 63.

78. Et même au-delà, puisque le nom d'Auguste figure sur les parois extérieures du temple, mais sans toutefois qu'aucune construction puisse lui être associée. Cf. Traunecker, *Cryptes*, p. 51-52 remarque que le secteur des temples de Khonsou et d'Opet semble avoir été le seul point d'intervention à Thèbes sous ce règne, cf. n. 309.

79. Cf. n. 6, p. 52.

La construction ptolémaïque et le pylône

C'est à ce moment de l'histoire égyptienne que la porte de Nectanébo I fut renouvelée sous les règnes de Ptolémée II Philadelphe et Ptolémée III Evergète I^{er}, et que toute la partie orientale du temple, la plus ancienne, fut rebâtie sous Ptolémée VIII Evergète II ou un peu avant⁸⁰. Plus tard Ptolémée XII Neos Dionysios grava son nom sur le porche d'entrée, sur le pylône, et décora la porte d'accès à la salle hypostyle⁸¹. Mais il convient ici d'insister sur le fait que la construction ptolémaïque, qui forme un ensemble parfaitement homogène, ne comprend pas seulement la partie est du temple (salle hypostyle, escalier, chambres, sanctuaire et cryptes), mais se prolonge vers l'ouest par les deux murs qui bordent son parvis au nord et au sud. Les maçonneries des parois extérieures du monument, qui enserrrent aussi bien ses éléments orientaux que ses deux cours en avant, sont bâties d'une seule venue, avec une technique constante, et sans rupture d'appareil ou de décor⁸². Il s'agit donc bien structurellement d'un tout homogène dont les murs latéraux viennent simplement prendre appui sur le pylône, sans liaison (Pl. IX/A). Le mur extérieur sud vient même masquer une partie du décor d'origine du pylône (Pl. IX/B), dont l'antériorité est, par conséquent, indiscutable⁸³.

Ensuite, les maçonneries des murs latéraux et du pylône sont mises en œuvre selon des techniques totalement différentes. A celle que nous avons décrite plus haut pour le pylône s'oppose celle des murs extérieurs, d'autant plus lisible que leur parement est en majeure partie inachevé. Nous sommes là en présence de blocs de grès posés en assises réglées, qui comportent en façade des bossages et des ciselures soulignant les joints horizontaux et verticaux⁸⁴, ainsi que des canaux légèrement creusés à leur partie supérieure⁸⁵ : tous ces indices sont caractéristiques d'une technique couramment employée à partir de l'époque ptolémaïque⁸⁶ (Pl. I/A, II/B, III/B, IV/A, IV/B, VI/B, IX/B). Le mode de construction du pylône, ne comportant aucun de ces détails, est incontestablement plus ancien⁸⁷.

80. Cf. *supra* n. 17, p. 53.

81. C. De Wit, *Opet* I, VI. Cet auteur attribue le pylône d'après son décor à Ptolémée XII Neos Dionysios.

82. Ce dernier point ne concerne que le mur extérieur sud, dont le décor est continu depuis l'angle sud-est du monument jusqu'au pylône où il s'interrompt, Pl. IX/A ; C. De Wit, *Opet* II, Pl. 37, b. Le mur extérieur nord, tout au long du parvis, n'est pas ravalé et présente des bossages sur ses deux faces, et une corniche basse ébauchée en façade nord. La hauteur des assises des murs latéraux du parvis est de 46 cm environ, comme celles du temple proprement dit, Cf. Traunecker, *op. cit.*, n. 234.

83. Ceci est traduit par un pointillé sur la Pl. XXXIII de Varille, dans *ASAE* 53.

84. J.-C. Golvin - J. Larronde, *L'édification des murs de grès en grand appareil à l'époque romaine*, dans *ASAE* 68 (1982), 174 à 176. Le rôle de ces ciselures est de permettre la superposition exacte des assises dans l'appareil et d'indiquer aux tailleurs de pierre, lors du ravalement, le nu du parement définitif à atteindre en abattant les bossages. On notera que, dans le cas d'un mur inachevé en élévation, la ciselure est absente au sommet de la dernière assise posée, *op. cit.*, 173 ; à Opet, les ciselures sont présentes sur tous les blocs des assises hautes conservées. Cette technique existe déjà à l'époque ptolémaïque, cf. J.-C. Golvin - A. Ma'arouf - J. Larronde, *Les techniques de construction dans l'Égypte ancienne, II, La construction des murs de grès en grand appareil à l'époque ptolémaïque et la date d'apparition des nouvelles techniques de pose*, dans *ASAE* 70 (1985), 371 à 381. Voir ici Pl. II/B, III/B, IV/A, IV/B, VI/B, VIII/A et IX/B.

85. Le rôle de ces canaux où du mortier était coulé était de faciliter la mise en place des blocs par glissement, J.-C. Golvin - J. Larronde, *ASAE* 68, 177 à 181.

86. J.-C. Golvin - J. Larronde, *ASAE* 68, 178, et J.-C. Golvin - A. Ma'arouf - J. Larronde, *ASAE* 70, 380. Cette technique, généralisée à l'époque romaine, est issue des techniques ptolémaïques, et il semble possible d'en dater, à la XXX^e dyn., les signes avant-coureurs.

87. On notera que les façades intérieures des murs latéraux du parvis étaient prévues verticales.

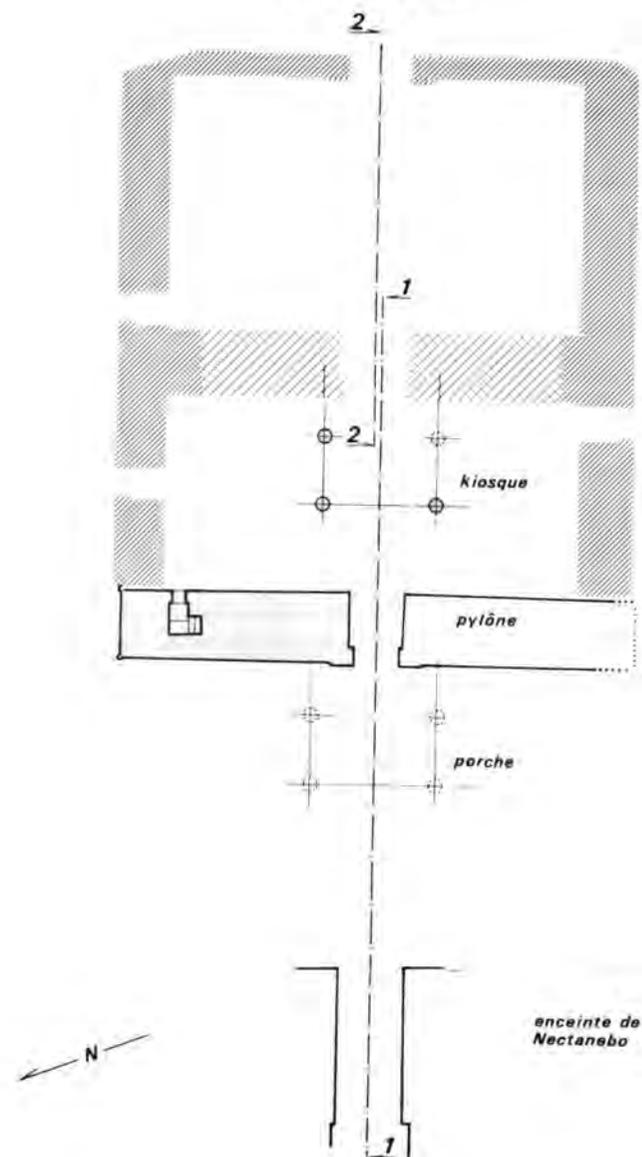


Fig. 2. Les deux axes est-ouest du temple d'Opet : 1-1 est l'axe de la porte de Nectanébo I et du pylône, 2-2 celui des parties ptolémaïques.

De plus, les diverses parties du temple d'Opet et de son parvis, tout en gardant toujours des directions nord-sud et est-ouest identiques, ne sont pas organisées de part et d'autre d'un axe principal mais de deux axes parallèles distants de 0,30 à 0,32 m (fig. 2). Le premier est commun au pylône et à la grande porte ouverte dans l'enceinte de brique crue à l'ouest⁸⁸ : il fut donc implanté sous Nectanébo I au plus tard, ou avant, si l'on considère par hypothèse, pour l'instant, que la porte édifiée par ce roi s'est axée sur une construction plus ancienne dont le pylône aurait fait partie.

88. Les faces intérieures des montants de cette porte sont parallèles à ce premier axe, alors que leurs façades suivent l'alignement de l'enceinte de Nectanébo qui est sans rapport avec les directions générales du temple d'Opet.

Le second ordonne les salles intérieures du temple et les murs latéraux de ses cours, donc ses parties ptolémaïques, les dernières construites. Quelle que soit la raison qui ait présidé au déplacement de l'axe principal sous les Lagides, ce changement marque bien l'existence de deux familles d'édifices, la première implantée sous Nectanébo I au plus tard, et la seconde à l'époque ptolémaïque. Cette constatation montre bien à nouveau que le pylône est antérieur aux constructions orientales. Une autre conséquence de ce déplacement est qu'il paraît, en plan, décalé vers le sud par rapport au reste du temple⁸⁹ ; les murs latéraux du parvis s'y accrochent mal, surtout au nord où le parement extérieur du mur forme saillie par rapport à la petite façade du pylône⁹⁰. Enfin, de par sa structure massive et son escalier unique, le pylône du temple d'Opet représente un type de monument plus ancien que ceux qui furent édifiés à l'époque ptolémaïque et qui, même de dimensions modestes, renferment des chambres intérieures⁹¹.

Pour toutes ces raisons, on peut affirmer que le pylône ne peut en aucun cas être une construction ptolémaïque, mais bien un édifice préexistant que les Lagides avaient tenu à conserver comme élément de leur nouveau projet pour le temple d'Opet.

La période de construction du pylône

Avant les Ptolémées, les grandes périodes de développement du temple d'Opet bien attestées sont celles de Nectanébo I et de Taharqa : les noms de ces deux rois comme bâtisseurs du pylône viennent logiquement à l'esprit⁹². La parenté créée entre le pylône et la grande porte de l'enceinte, par leur implantation sur un axe commun et la présence dans la cour du mur-bahut reliant deux colonnes du petit kiosque dégagé par H. Chevrier⁹³, tendraient à désigner Nectanébo I comme bâtisseur de toute l'extension du temple d'Opet vers l'ouest⁹⁴. Mais cette fois encore, les différences de techniques de construction du pylône et de la porte de l'enceinte font peser un doute certain sur cette attribution.

Certes, on sait qu'il peut être imprudent de distinguer des modes constructifs dans les édifices de l'ancienne Egypte et de les associer purement et simplement à des périodes bien précises, sauf dans des cas particulièrement nets⁹⁵ ; par contre, des différences techniques aident souvent à replacer des monuments dans leur ordre chronologique relatif, ou à les situer dans de grandes divisions du temps, des époques au sens large du terme, qui correspondent aux stades successifs de l'évolution de l'architecture pharaonique.

89. Cf. Fig. 2 et relevé Picker-Bichet, *op. cit.*, fig. 21.

90. Les assises de grès des murs latéraux et celles du pylône ne sont pas les mêmes, Pl. IV/A, VI/B, VIII/A, IX/A et IX/B. Si l'accroche du mur sud n'est pas très éloignée de la façade latérale sud du pylône (Pl. VI/A), le décalage est très grand au nord (Pl. VI/B), et a dû impliquer une maçonnerie de doublage contre la façade latérale du pylône pour rattraper l'alignement du parement extérieur du mur (à moins que cette face latérale n'ait été cachée, ou prévu de l'être, par une construction adjacente en brique, selon un dispositif identique à celui qui apparaît sur la façade est de l'édifice de Taharqa du Lac, J. Leclant *Mon. Théb.*, Pl. XLII).

91. Cf. Traunecker, *op. cit.*, p. 38 et n. 237 cite comme exemple typique le pylône du temple de Ptah à Karnak, reconstruit par Ptolémée III, qui renferme une pièce dans chaque môle.

92. P. Barguet, *L'A III*, col. 344-345. On remarquera que les noms de ces rois définissent deux époques où une attention particulière a été accordée aux portes, avant-portes et enceintes, à Karnak en particulier ; cf. J. Leclant, *Mon. Théb.*, p. 199 pour l'époque éthiopienne.

93. Chevrier, *ASAE* 49, 4 et *supra* n. 12, p. 53.

94. On notera que le kiosque de la première cour est axé lui aussi sur le pylône et la porte de Nectanébo I, et non sur la partie ptolémaïque du temple.

95. Comme l'emploi des *talâtât* à l'époque amarnienne, par exemple.

Dans le cas présent, la construction de la porte dans l'enceinte de brique, en assises réglées et aux blocs soigneusement assemblés, à joints fins et rectilignes, diffère totalement de la réalisation plus hétérogène du pylône⁹⁶. Les deux maçonneries ne se présentent pas du tout de la même manière, et les techniques employées à l'époque de Nectanébo I, dans les grandes portes de Karnak et pour celle d'Opet en particulier, évoquent beaucoup plus celles des bâtisseurs ptolémaïques qu'elles semblent annoncer⁹⁷.

Cette distinction ne saurait bien entendu être absolue, car nous sommes amenés à comparer des édifices de type différent ; de plus, des constructions d'une même époque peuvent être plus ou moins soignées. Mais surtout, on manque encore aujourd'hui d'une étude technique et architecturale détaillée des monuments de la XXX^e dynastie, qu'il s'agisse des structures qui se dressent encore ou des blocs épars découverts, en particulier dans le delta, et dont seul le décor a été étudié en laissant de côté les détails qui auraient pu nous renseigner sur leur mise en œuvre. Seule une telle étude permettrait d'établir des comparaisons valables et étayées avec des édifices d'autres époques⁹⁸.

Malgré tout cela, la structure et l'aspect du pylône du temple d'Opet ne permettent pas au premier examen d'attribuer la construction de ce monument à un roi de la XXX^e dynastie, tant l'apparence des maçonneries est différente. La construction du pylône doit donc être plus ancienne, et notre démarche nous conduit à le comparer à des édifices analogues de l'époque éthiopienne dont quelques exemples sont conservés⁹⁹.

Les monuments qui présentent des caractéristiques techniquement proches sont, dans la région thébaine, le petit temple de Medinet Habou et, à un degré moindre, les constructions de la XXV^e dynastie à Karnak¹⁰⁰ ; en Nubie, les pylônes de Kawa, Sanam et de Tabo en particulier¹⁰¹.

96. La conception de la structure du pylône est plus proche de celle d'autres pylônes des XVIII^e/XIX^e dynasties faits d'une enveloppe extérieure enfermant un remplissage de type variable, que de celle des pylônes tardifs où la masse entière de l'édifice, mis à part les volumes intérieurs qui peuvent y avoir été ménagés, est constituée de blocs appareillés aussi soigneusement que ceux qui forment les façades.

97. Les monuments que la XXX^e dynastie nous a laissés sont fort nombreux, bien que très peu d'entre eux soient conservés en ce qui concerne le domaine bâti. La liste en est donnée par Kienitz, *Die politische Geschichte Ägyptens vom 7. bis zum 4. Jahrhundert vor der Zeitwende*, Berlin (1953), p. 199 à 212 pour Nectanébo I (liste complétée par H. De Meulenaere, *L'Égypte*, col. 450-451 n. 3), p. 212 à 214 pour Téos (cf. aussi Holm-Rasmussen, *L'Égypte*, col. 142-143, *Tachos*), et p. 214 à 230 pour Nectanébo II (liste complétée par De H. Meulenaere, *L'Égypte*, col. 451 à 453, n. 3).

98. Mais à l'examen de quelques-uns des monuments de Nectanébo, comme les grandes portes de Karnak, ou le Mammisi de Dendera, (Daumas, IFAO (1959), Pl. XXI à XXIX), on constate que la mise en place des blocs est très proche de celle des constructions ptolémaïques dans son état final. Les assises des maçonneries sont pratiquement réglées, faites souvent de carreaux très longs avec des joints très fins, et sont très soignées. Les décrochements dans le plan horizontal sont rares et très faibles, mais possibles. De même, des calages très minces peuvent rattraper les assises, mais sont rares (cf. Daumas, *op. cit.*, Pl. XXIX). En tout cas, les canaux destinés à faciliter la mise en place des blocs au moyen de plâtre liquide n'existent jamais, J.-C. Golvin, *Blocs, marques, réemplois et détails de construction du temple de Deir Chelouit*, à paraître dans *Deir Chelouit IV*, IFAO. Pour la datation du mammisi de Dendera, cf. Daumas, *BIFAO* 50 (1951), 134 et 136. Les exemples de cette époque sont trop nombreux pour être tous examinés ici et, faute jusqu'à présent d'une étude d'ensemble, leurs détails ne peuvent être repérés que par observation directe sur les monuments, ou sur des photographies publiées mais dont le but est avant tout l'illustration du décor des parois et non de leur structure.

99. Dans le cas présent, nous nous sommes attaché tout particulièrement à la comparaison des parements des édifices, qui ont à l'époque fait l'objet du plus grand soin, donc sont beaucoup plus significatifs que le cœur inorganisé des maçonneries. Bibliographie, J. Leclant, *L'Égypte*, col. 156 à 184 et, pour la région thébaine, J. Leclant, *Mon. Théb.*, I^{re} partie, § 1 à 49.

100. Édifice du lac et chapelles en particulier, les colonnades-propylées situées aux points cardinaux étant des édifices de type très différent ; J. Leclant, *Mon. Théb.*, I^{re} partie et § 17 en particulier pour Taharqa du Lac.

101. Bien que des vestiges de monuments de Taharqa aient été retrouvés à Memphis et dans le delta, c'est à Thèbes et en Nubie que ce roi réalisa ses constructions les plus monumentales, K.A. Kitchen, *The third intermediate period in Egypt*, (1973), p. 389-390. Cf. surtout J. Leclant, *L'Égypte*, col. 156 à 184, et 166 en part. Cet auteur note (col. 159) que les souverains kouchites précédant Taharqa étaient quasi absents de Nubie et que, dans la partie soudanaise de l'empire, la présence d'artistes égyptiens est maintes fois attestée (col. 168 n. 10) ; ces deux observations amènent bien à centrer notre intérêt sur les édifices de Taharqa en Nubie, et éliminent en grande partie, par la présence d'artistes égyptiens, l'influence que les conditions locales auraient pu exercer sur les techniques de construction.

A Medinet Habou, le pylône éthiopien présente en façade un type d'appareil extrêmement proche de celui que l'on a décrit pour Opet¹⁰² ; il en est de même à Kawa¹⁰³ ainsi qu'à Sanam, semble-t-il, malgré l'état de ruine des monuments¹⁰⁴. A Tabo, dans l'île d'Argo, la constitution du pylône est identique¹⁰⁵.

On est donc conduit à apparenter nettement la construction du pylône du temple d'Opet à celle d'édifices bâtis ailleurs par les Ethiopiens, d'un point de vue technique¹⁰⁶. Les similitudes existant entre eux, et la nature différente des principes constructifs de la XXX^e dynastie, nous amènent donc à attribuer notre monument à l'époque éthiopienne¹⁰⁷, ce que confirment des détails comme l'emploi de blocs en petit appareil et le type de ravalement dit "en pluie" qui lui est particulier¹⁰⁸. La constitution hétérogène des fondations du pylône nous paraît un argument concomitant, les remplois de toute nature semblant bien plus fréquents à cette époque qu'à celle de Nectanébo I¹⁰⁹.

102. J. Leclant, *Mon. Théb.*, § 42 p. 145 à 152, fig. 27 p. 147 et Pl. LXXXII, bibl. p. 145-146 ; *PM II*, 2, 464 ; Hoelscher, *Exc. Medinet Habu II*, Pl. XXVI à XXX.

103. Macadam, *Kawa II*, p. 61-62 (temple T) : "The temple is entered through the gateway of the pylon (Pl. XLIVg) which is still standing to a height of nine courses, 3.8 m, the average height of a course being thus 0.42 m. A typical stone block is 0.85 x 0.50 x 0.42 m, but the blocks are not perfectly regular, for in all parts of the temple larger, smaller and irregular blocks are inserted at intervals in order to adjust the level of the courses" (Pl. IX-XXVII). Macadam fait p. 61 une remarque qui autorise la comparaison de Kawa avec un monument thébain : "... and Taharqa sent skilled craftsmen with an architect for this purpose from Memphis... The result was a purely Egyptian temple".

104. Griffith, *Oxford excavations in Nubia*, dans *Annals of Archaeology and Anthropology*, vol. IX, 79 sq., mais les informations sur les structures sont peu nombreuses.

105. Ch. Maestre, *Excavations at Tabo, Argi island, 1965-68, Preliminary report*, dans *Kush* 15 (1973), 193 à 199, plan p. 195, note (p. 195) : "However, its original plan which is that of an Egyptian not a native Meroitic sanctuary...", à rapprocher de Kawa, cf. *supra* n. 103. H. Jacquet-Gordon, Ch. Bonnet, J. Jacquet, *Temples and the temple of Tabo in Argi island*, dans *JEA* 55 (1969), 103 à 111, plan p. 104. Sur la Pl. XXII (après p. 106) photos 1 et 2, on voit nettement que les môles des pylônes sont faits d'une enveloppe extérieure de blocs appareillés, avec un remplissage de pierres plus petites placées de manière désordonnée. Ces auteurs écrivent, p. 108, en comparaison avec les temples de Sanam et de Kawa "... the masonry and style of construction in the three temples are similar."

106. D'autres appareils, bien que n'appartenant pas en propre à la maçonnerie d'origine d'un pylône, sont très semblables à celui des parements du pylône d'Opet ; ainsi, le placage éthiopien réparant le passage de la porte du pylône de Louqsor, J. Leclant, *Mon. Théb.*, p. 134 à 137 et Pl. LXXVII-LXXIX ; M. Azim, *Le grand pylône de Louqsor : un essai d'analyse architecturale et technique*, dans les *Mélanges Vercoeur* éd. R.C., Paris (1985), 27. Nous signalerons des exemples qui pourraient, par analogie, dater de la même époque : dans le passage de la porte du IX^e pylône à Karnak, M. Azim, *op. cit.*, et sur le même site toujours, la maçonnerie de liaison des montants de la porte reliant les cours sud des V^e et VI^e pylônes, porte aux montants de granit qui pourrait avoir été percée dans le mur d'origine à l'époque éthiopienne ; cf. J. Leclant, *Mon. Théb.*, p. 225 pour l'utilisation du granit à cette période. Notons aussi l'analogie de l'appareil du mortier de liaison employé au pylône d'Opet avec la description que donne J. Leclant, *Mon. Théb.*, p. 223 pour les monuments éthiopiens : "D'une façon générale, les blocs de pierre étaient liés entre eux par un mortier granuleux, qui forme parfois d'assez épais bourrelets. Dans la plupart des cas, ce mortier n'est pas extrêmement résistant ; il assure la cohésion normale des blocs, mais il reste le plus souvent possible d'isoler ceux-ci les uns des autres sous des poussées qui n'entraînent pas rupture de la pierre elle-même". Cl. Traunecker a analysé les mortiers employés au temple d'Opet, *Cryptes*, p. 49 et n. 295 ; le liant du pylône est un mortier de plâtre contenant 4,36 % d'insolubles, 10,68 % de carbonate de calcium, 69,55 % de plâtre hydraté, 15,41 % de matières solubles. Sa composition diffère notablement de celle des liants utilisés à l'intérieur du temple.

107. Cl. Traunecker, qui partage cet avis, remarque que les quelques traces de décor sur la face ouest du pylône sont d'une facture nettement plus ancienne que l'époque ptolémaïque et nous écrit : "L'attribution du pylône à l'époque éthiopienne est à la fois en accord avec le style des reliefs, la technique de construction et l'histoire du temple d'Opet, agrandi ou embelli sous Taharqa".

108. J. Leclant, *Mon. Théb.*, Intr., p. XIV-XV le définit ainsi : "... il subsiste de longues stries, grossièrement parallèles, de traits interrompus, en pointillé : ce piquetage "en pluie", qui était peut-être destiné à assurer l'adhérence des enduits, est fort caractéristique ; il nous a maintes fois permis d'obtenir la première identification des vestiges qui nous intéressaient." Cf. aussi p. 227-228 et n. 2 à 5 p. 227. A Taharqa du Lac les parements présentent les mêmes piquetages "en pluie", *op. cit.*, Pl. XLIV par ex., que certains des blocs de la façade est du pylône d'Opet, voir ici Pl. I/B et IX/B. On pourrait trouver bien d'autres exemples, ainsi J. Lauffray, *Kémi* 20, fig. 30 p. 149, etc. La petite dimension de l'appareil à l'époque éthiopienne est soulignée par J. Leclant, *op. cit.*, p. 221 à 225.

109. J. Leclant, *op. cit.*, p. 224.

En conclusion, en tenant compte des caractéristiques techniques du monument, des grandes périodes de construction à Karnak et des règnes mis en évidence par les remplois découverts dans les fondations du temple d'Opet, il nous semble logique d'attribuer l'édification de son pylône à Taharqa¹¹⁰.

VI. L'EVOLUTION DU PARVIS DU TEMPLE

Il nous est maintenant possible de regrouper chronologiquement les faits connus et de retracer les différentes phases de construction du temple d'Opet. Ses remplois actuellement connus font remonter son origine à Aménophis II ou Thoutmosis III, mais nous ne saurons rien de ce monument sans un démontage des dallages du parvis et une anastylose de ses blocs : ce temple primitif a pu comporter des parties en calcaire¹¹¹. Il fut plus tard remplacé ou agrandi sous le règne de Taharqa, dont le nom associé à celui d'Opet nous est donné, entre autres, par des fragments d'architraves¹¹², et le pylône fut alors édifié à l'ouest. C'est peut-être dès cette époque que le kiosque de la première cour, s'appuyant sur un mur de fond nord-sud aujourd'hui disparu, fut construit¹¹³. Une enceinte de brique crue enferma le temple¹¹⁴, dont le fonctionnement est encore attesté à l'époque de Psammétique II¹¹⁵. Le pylône, le kiosque et son dallage pourraient donc être les éléments les plus anciens en avant du sanctuaire. Plus tard, durant la construction de la grande enceinte du domaine d'Amon, Nectanébo I créa la porte de l'ouest précédée d'une rampe, complétant ainsi l'ensemble.

A l'époque ptolémaïque plusieurs événements se produisirent :

- les sanctuaires anciens furent rebâti à neuf, remployant en fondation les éléments du temple primitif, sur un nouvel axe,
- des murs de pierres remplacèrent les murs latéraux de brique crue,
- le porche et le kiosque furent édifiés (s'ils ne l'étaient déjà)¹¹⁶.

Le programme de construction ptolémaïque s'arrêta donc au pylône, si l'on excepte éventuellement son porche, et de nouveaux décors apparurent sur sa façade extérieure et sur la porte de Nectanébo I. Mais ces travaux étaient toujours en cours lorsque le temple fut abandonné. Ainsi les murs latéraux

110. L'existence d'un temple d'Opet sous le règne de Taharqa étant certaine, et aucune évidence n'y ayant été retrouvée de l'œuvre d'un prédécesseur éthiopien.

111. Cf. *supra* n. 46, p. 57 ; les blocs de fondation du pylône en proviendraient peut-être, si l'on admet par hypothèse que Taharqa ait démonté au moins en partie le sanctuaire primitif ?

112. J. Leclant, *Mon. Théb.*, p. 82-83.

113. Rappelons que ce kiosque n'est attribué à Nectanébo I que par la présence d'un mur-bahut, sorte de plaque mince, détachée peut-être d'un mur plus épais à l'origine, et qui a pu être mise en place bien après la construction de ce kiosque. Un fait significatif va dans le sens d'un kiosque plus ancien, contemporain du pylône. Le dallage du parvis est totalement absent au long des murs ptolémaïques nord et sud, où il a dû être coupé par leurs tranchées de fondation : par contre, il relie encore le kiosque au pylône, cf. relevé Picker-Bichet, *op. cit.*

114. La Pl. IX/B montre que le mur ptolémaïque sud bordant le parvis s'appuie au pylône en masquant une partie de son décor ; au-delà de ce décor vers le sud, la paroi du pylône est restée brute (voir aussi Pl. IX/A). De la même manière, une partie brute démarre au nord, à droite de la porte de l'escalier, Pl. VIII/A. Les limites intérieures de ces parties brutes sont symétriques par rapport à l'axe du pylône et délimiteraient l'implantation de deux murs de brique crue fermant le temple à l'époque éthiopienne. Elles définissent une cour de 18 m de large, bordée de murs de brique de 2,20 m d'épaisseur environ. (C'est donc une cour de même largeur que la cour ptolémaïque, mais légèrement décalée vers le sud). Ceci était déjà supposé par Varille, *op. cit.* qui l'indique en pointillés sur son plan, Pl. XXXIII.

115. J. Leclant, *Mon. Théb.*, p. 82-83.

116. Le porche peut dater de Nectanébo, ou même de l'époque saïte. Pour un cas analogue à Medinet Habou voir J. Leclant, *Mon. Théb.*, p. 147 et 151-152.

du parvis ne furent jamais achevés. Seule la façade extérieure du mur sud fut entièrement décorée jusqu'au pylône (Pl. IX/A), ce qui nous montre que leur construction était terminée en élévation à l'époque d'Auguste¹¹⁷, mais leurs autres parois furent laissées avec des bossages apparents, leur ravalement n'ayant même pas été entrepris. Tout se passe donc comme si l'achèvement de l'extérieur du temple avait été décidé, avant même que les constructions à l'intérieur du parvis ne soient terminées.

Ceci nous est montré par l'état brut des deux façades du mur nord, et de la paroi nord du mur sud, mais surtout par la présence de deux têtes de murs se faisant face de part et d'autre du parvis ; elles définissent l'amorce d'une partition nord-sud le divisant en deux espaces d'inégale profondeur¹¹⁸. Ces têtes de murs ne sont pas reliées par une fondation traversant le parvis, dont la tranchée n'aurait pas manqué d'entailler profondément le dallage encore visible aujourd'hui, continu et homogène au long de l'axe principal¹¹⁹. Par conséquent, le sol original de la cour n'a été démonté que sur des surfaces suffisantes pour fonder ces amorces, qui sont appareillées avec les murs ptolémaïques latéraux, donc bien datées, l'exécution complète du futur mur nord-sud étant remise à plus tard¹²⁰. Était-ce pour maintenir le plus longtemps possible la fonction du kiosque et des autres monuments qui pouvaient se dresser alors sur le parvis ?¹²¹. De toute manière, ce nouveau mur nord-sud en pierre devait remplacer une maçonnerie plus ancienne sur laquelle le kiosque s'appuyait¹²².

La difficulté de la lecture des éléments édifiés sur le parvis du temple d'Opet vient, bien entendu, de leur état de ruine extrême, aggravée par des fouilles qui visaient essentiellement la recherche de documents inscrits au détriment de toute observation sur les structures elles-mêmes¹²³.

117. La décoration des murs extérieurs sud et est du temple porte le nom d'Auguste, indiquant donc que le temple fonctionnait encore à cette époque, cf. Cl. Traunecker, *Cryptes*, p. 51. Le mur latéral nord est aujourd'hui conservé sur six assises au maximum (Pl. II/B), et le mur sud sur deux à trois lits.

118. 8,65 m à l'ouest, 11,00 m à l'est environ ; cf. Schémas donnés par Varille, *op. cit.* Pl. XXXIII, J. Leclant, *op. cit.*, fig. 21 p. 83, et plan Picker-Bichet, *Karnak VI*, fig. 21 après p. 58.

119. Ces têtes de mur n'ont jamais dû être plus élevées qu'aujourd'hui, car leurs arêtes supérieures ne comportent pas de ciselure, et leurs faces supérieures pas de canaux, signes certains d'inachèvement, cf. *supra* n. 84, p. 63.

120. Les fondations des murs latéraux et celles de la future partition nord-sud devaient être jetées en même temps si l'on voulait que ces structures soient liées. Ensuite, la construction des murs est-ouest pouvait se poursuivre en élévation, en laissant des pierres en harpe pour relier plus tard l'appareil du futur mur nord-sud. On notera sur le passage de ce mur prévu, dans sa moitié nord, la présence au sol de vestiges de brique crue, cf. relevé Picker-Bichet, *op. cit.* Il est à remarquer enfin que l'épaisseur du mur projeté est sensiblement égale à celle du pylône (3,05 m environ), donc plus importante que celle des murs latéraux (2,25 m environ) ; cette égalité d'épaisseur est-elle fortuite, ou bien le nouveau mur était-il envisagé comme un second pylône ?

121. Ou bien le kiosque était-il, dans la simultanéité des opérations de chantier, déjà en cours de démontage ? Voulait-on conserver sa partie antérieure destinée à former un porche devant le nouveau mur nord-sud, reproduisant ainsi le schéma existant devant le pylône ? Durant les travaux, le culte devait être maintenu dans une chapelle provisoire, C. Traunecker, *Cryptes*, p. 50 et n. 299.

122. On notera que l'entr'axe est-ouest des colonnes nord du kiosque est égal à la distance séparant le centre de la colonne nord-est de l'aplomb du bloc décoré d'une corniche (cf. n. 12, p. 53), ce qui sous-entend à cet endroit un élément d'appui pour les couvertures du kiosque, qui devait se prolonger vers l'est au-delà de l'espace délimité par les bases de colonnes visibles aujourd'hui.

123. Tous les éléments de pierre du parvis d'Opet se trouvent aujourd'hui déchaussés et coupés de leur contexte archéologique, de même que les constructions situées au nord-ouest du monument, *Kémi* 19, 227, *Kémi* 20, 88. Pourtant des structures de brique crue, particulièrement importantes à l'époque éthiopienne, (J. Leclant, *Mon. Théb.*, p. 221-222 l'a souligné à juste titre) devaient s'élever aux abords du temple, et des liaisons existaient entre elles et le monument, comme en témoignent les portes qui donnaient accès à son parvis depuis le nord et le sud. Ces structures n'ont pas dû retenir l'attention des fouilleurs au début du siècle, quand seuls les éléments de pierre étaient jugés dignes d'intérêt.

Mais au-delà, elle a une autre cause qui nous semble plus importante : sur le parvis du temple d'Opet, qu'il faut bien considérer comme un chantier, coexistent des monuments en cours de préparation ou de construction, des édifices dont le fonctionnement était maintenu ou dont le démontage avait commencé, et l'évidence par des tracés au sol de passages de murs dont on ne peut dire s'ils correspondent à d'anciens édifices détruits ou à des projets non réalisés¹²⁴.

Certains indices doivent donc être utilisés avec prudence, dans l'attente d'une fouille systématique qui seule permettrait de préciser certains points, en particulier la constitution de la fondation rectangulaire placée devant l'entrée de la salle hypostyle¹²⁵. Mais on ne pourra sans doute jamais bien connaître l'aspect en élévation des monuments du parvis, sauf en ce qui concerne le kiosque, le pylône et son porche par comparaison avec des parallèles.

Il faut donc envisager le temple comme un ensemble en devenir continu, dont les transformations ne devaient pas empêcher le fonctionnement¹²⁶. Cette conception est bien connue de manière générale sur tous les sites égyptiens à toutes les époques, mais on la retrouve au temple d'Opet, inscrite sur le terrain au fil d'un programme en cours de réalisation sous les Lagides pour la construction, et jusqu'au règne d'Auguste pour la décoration¹²⁷.

En tout cas, quelles que soient les datations précises et l'articulation des éléments qui furent édifiés ou remplacés entre le pylône et la salle hypostyle, le temple d'Opet était en pleine évolution lorsqu'il dût être abandonné et sa partie ouest en cours de remaniement ; on retrouve donc ici le caractère de vitalité du temple égyptien, qui poursuit obstinément son développement jusqu'à ce que des causes extérieures viennent l'interrompre à jamais.

124. Ainsi par exemple des tracés orientés nord-sud sur le dallage axial, à la hauteur de la séparation des deux cours, et qui sont probablement sans rapport avec le mur nord-sud projeté. De même pour les tracés de la deuxième cour qui semblent marquer le passage de deux murs NS de 0,70 m d'épaisseur, cf. relevé Picker-Bichet ; on ne peut dire s'ils correspondent à des structures ayant réellement existé.

125. Cette structure s'appuie sur la fondation du mur de la salle hypostyle et porte sa rampe d'accès. Sa mise en place est donc d'époque ptolémaïque. Par conséquent, c'est à cette période que furent réemployés en même temps des blocs d'Aménophis II (dans la seconde cour) et de Taharqa (dans les fondations du monument) : le temple ancien a donc bien été démonté sous les Ptolémées, mais fonctionnait encore à l'époque de Nectanébo I.

126. Les phases de construction et de décoration d'un secteur du temple à l'autre devaient, selon le cas, être simultanées ou successives, selon un programme prévu. Ainsi des campagnes de travaux sur le parvis devaient se poursuivre pendant que l'on décorait l'intérieur du temple, où, de plus, la gravure a été exécutée en deux fois sous le règne de Ptolémée VIII, cf. C. Traunecker, *Cryptes décorées, cryptes anépigraphes*, dans *Hommages à François Daumas* (p. 572). Tout ceci souligne l'aspect évolutif des transformations réalisées, sans interrompre la célébration du culte, pas plus que la construction du I^{er} pylône de Karnak n'arrêta le fonctionnement du temple d'Amon par exemple.

127. Le nom d'Auguste étant le dernier à figurer sur les décors du temple d'Opet, il est hautement probable que le culte y fut célébré jusqu'à l'édit de Théodose ordonnant la fermeture des temples païens en Egypte en 389, cf. Cl. Traunecker, *Cryptes*, p. 52 et n. 314.

RÉSUMÉ

En 1982, l'état du môle nord du pylône du temple d'Opet nécessitait une intervention pour le consolider. Ce fut l'occasion d'aborder l'étude de son mode de construction et sa datation, imprécise jusqu'ici. Ce pylône s'inscrit dans un contexte architectural daté de Nectanébo I (XXX^e dynastie) et des Lagides (Ptolémée XII Néos Dionysios) mais qui comporta un kiosque de la XXV^e dynastie éthiopienne, attribuable au règne de Taharqa. Les emplois montrent qu'une construction originelle datant d'Aménophis II était vouée à Opet Thouéris, probablement déjà à l'emplacement du parvis et du temple actuels. Ceux-ci ont beaucoup souffert des transformations pratiquées par les Chrétiens après le règne d'Auguste.

Un état des lieux est dressé assorti d'une description architecturale du pylône et de la porte. Un escalier existe dans le môle nord mais la face externe des môles ne comporte que des évocations symboliques des mâts et de leurs rainures. Rien ne peut être connu des élévations. Pour la date de sa construction, il peut être établi maintenant que le pylône doit être attribué à l'époque de Taharqa pour son gros œuvre, la porte ouest élevée sous Nectanébo I ayant ensuite été renouvelée sous Ptolémée II, Philadelphie III et Evergète I, seule la partie orientale des constructions ayant été rebâtie sous Ptolémée VIII, Evergète II ou peu avant, les finitions étant de Ptolémée XII. Ceci témoigne d'une très grande activité de reconstruction dans toute cette partie du temple sous les Lagides, jusqu'à leur abandon sous Auguste. Ceci cependant n'entravait pas le fonctionnement liturgique du sanctuaire.



Pl. I/A. Etat du parvis d'Opet avant les travaux : une grande partie du dallage manque et, au pied du môle nord du pylône, les blocs basculés marquent l'emplacement de l'excavation ménagée dans ses fondations. (Cl. M. Azim, avril 82).



Pl. I/B. Etat du massif nord avant les travaux. Le dallage de la cour a été détruit en avant des blocs affaissés de la base du pylône, pour permettre le creusement sous le monument. (Cl. M. Azim, avril 82).



Pl. II/A. L'entrée du temple d'Opet. Au premier plan, vestiges du porche à colonnes devant le pylône ; au fond, la façade ouest de la Salle Hypostyle et l'amorce du mur de clôture sud du parvis. (Cl. M. Azim, avril 82).



Pl. II/B. Vestiges du kiosque élevé dans la première cour. A gauche, partie du mur-bahut de Nectanébo butant sur la base de la colonnette nord-est ; au centre, dallage du kiosque et premier plan incliné. A droite, la base de la colonnette sud-ouest est prolongée par une fondation qui devait porter un mur comme au Nord. (Cl. M. Azim, avril 82).



Pl. III/A. Bordure nord du kiosque : au-delà du mur-bahut de Nectanébo, une fondation de grès borde le premier plan incliné, et prolonge le kiosque jusqu'à un bloc décoré d'une corniche et d'un boudin horizontal. (Cl. M. Azim, avril 82).



Pl. III/B. Etat des vestiges de la seconde cour, devant l'entrée de la Salle Hypostyle : on y accède par une seconde rampe constituée d'un bloc de granit. (Cl. M. Azim, avril 82).



Pl. IV/A. Parvis du temple d'Opet. Au fond, le môle sud du pylône et le mur ptolémaïque qui vient s'y appuyer. La partie axiale du passage est mieux conservée que le reste de la cour où le dallage a été en grande partie détruit au Nord et au Sud. (Cl. M. Azim, avril 82).



Pl. IV/B. Le quart nord-est du parvis : à gauche, le mur ptolémaïque inachevé. Au premier plan à droite, le mur-bahut de Nectanébo I entre les deux colonnes nord du kiosque ; contre le mur ptolémaïque (à gauche), amorce sur deux assises de la structure devant subdiviser le parvis. (Cl. M. Azim, avril 82).



Pl. V/A. Les fondations de grès et de calcaire du pylône sont coupées sur toute leur hauteur. A droite, sous la façade, la maçonnerie de soutien est en cours d'exécution ; à gauche dans la tranchée apparaissent les briques crues liées aux deux premières assises. (Cl. M. Azim, avril 82).



Pl. V/B. Façade ouest du pylône, môle nord, et son débord de fondation. On notera le type de l'appareil irrégulier et les traces d'enduit, le boudin d'angle et la petite façade nord (à gauche) non ravalée ; au pied du monument apparaissent les vestiges bouleversés de construction de brique. (Cl. M. Azim, avril 82).



Pl. VI/A. Destruction de l'angle sud-ouest du pylône. Seuls la base de sa façade latérale et son large débord de fondation sont encore visibles. (Cl. J.-Cl. Golvin, juin 85).



Pl. VI/B. Raccordement du mur ptolémaïque nord-est et du pylône ; à leur rencontre subsiste le boudin d'angle nord-est, de section carrée et non ravalée. On notera l'importance du débord de fondation du pylône. (Cl. J.-Cl. Golvin, juin 85).



Pl. VII/A. Etat du montant sud de la porte du pylône, contre lequel se rabattait, lorsqu'il était ouvert, son vantail unique. (Cl. J.-Cl. Golvin, juin 85).



Pl. VII/B. Montant nord de la porte du pylône. On notera les fortes masses du mortier visibles dans la maçonnerie à la 4^e assise. (Cl. J.-Cl. Golvin, juin 85).



Pl. VIII/A. Entrée de l'escalier du pylône, montrant les différences de ravalement du montant droit de la porte, les appareils distincts du môle et du mur latéral nord, et le creusement sous le seuil coupant le débord de fondation. (Cl. M. Azim, avril 82).



Pl. VIII/B. Façade ouest du pylône, môle nord ; à droite, le bandeau saillant soulignant la porte principale et son décor à la 4^e assise. Au centre, l'encoche symbolique d'un mât en léger creux, avant laquelle les bandes de sol du décor s'interrompent (en haut à gauche). (Cl. J.-Cl. Golvin, juin 85).



Pl. IX/A. Raccordement du mur ptolémaïque sud au pylône, à l'extérieur du temple. La face de contact entre ces deux éléments, visible à la 5^e assise, n'est pas ravalée. (Cl. J.-Cl. Golvin, juin 85).



Pl. IX/B. L'angle intérieur sud-ouest de la première cour, où le mur ptolémaïque sud (à gauche) vient masquer une partie du décor original du pylône, sur sa 4^e assise. On notera sous la bande de sol le ravalement "en pluie" du parement. (Cliché J.-Cl. Golvin, juin 85).